



Agence : 32 Rue Paul Cézanne 68 200 MULHOUSE
Licence d'Etat IM067100022
Agrément Jeunesse et Sports : 067ORG00445

Pourquoi ce Guide ?

Vous avez choisi de faire confiance à EVAL Voyages et nous vous en remercions très vivement.

Votre enfant (ou vous même si vous partez sur un séjour 18-25 ans) va partir avec nous, peut-être à l'autre bout du monde, et vous avez sûrement des interrogations. Qui sommes nous ? Quelle est la démarche de notre organisme ? Comment fonctionnons-nous ? Quels sont les documents nécessaires pour le départ ?

Ce carnet de voyages vous donnera les informations générales et les recommandations indispensables à un séjour réussi.

Ce petit guide s'adresse aussi au jeune participant, en particulier la partie « les règles de vie EVAL Voyages »... Qu'il prenne le temps de la lire, il aura alors toutes les clés pour profiter pleinement de ses vacances avec nous.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Sommaire

Pourquoi ce guide ?

Qui sommes-nous ? – Notre charte de qualité et de sécurité

Bien préparer ses voyages

Administratif : tout ce que vous devez savoir

Récapitulatif des formalités pour les séjours à l'étranger

Les règles de vie Eval Voyages pour toi qui pars en voyage

Recommandations et infos pratiques

Passeport pour les Etats-Unis

Nous contacter



Important

2 semaines avant le départ, vous recevrez votre convocation sur laquelle seront précisées toutes les informations concernant le départ de votre enfant.

Qui sommes-nous ?

...

Notre charte de qualité et de sécurité

Encadrement

- La très grande majorité de nos animateurs et directeurs est constituée de professionnels de la pédagogie et de la jeunesse (animateurs permanents de centres de loisirs, enseignant, etc.)
- 100% de nos animateurs sont titulaires du BAFA (ou d'une équivalence reconnue par le ministère de la Jeunesse et des Sports), sauf exception dûment mentionnée.
- Les animateurs des séjours Eval Voyages ont 20 ans de moyenne d'âge. Nous ne recrutons pas d'animateur de moins de 20 pour encadrer les jeunes de plus de 17 ans ? Cet âge minimum est porté à 25 ans si le séjour implique la conduite de minibus.
- Pour les séjours de la langue anglaise (Etats-Unis, Australie, etc. nous garantissons la très bonne maîtrise de l'anglais par au moins l'un des membres de l'équipe d'animation (*)

(*) Niveau minimum d'anglais B2 dans le cadre européen de référence.

Préparation des séjours

- L'équipe permanente de l'agence réserve à l'avance la très grande majorité des transports des hébergements locaux. C'est une garantie pour vous que les équipes d'animation feront le programme annoncé.
- Pour leur préparation de séjour, les équipes d'animation disposent, destination sur destination, de nos carnets de route, véritables sommes des compétences accumulées année après année sur le terrain.
- L'équipe permanente du siège suit toute la préparation du séjour par le directeur, depuis le recrutement jusqu'à la mise en place détaillée des activités. Les projets pédagogiques sont relus et discutés avec les équipes d'animation.
- Directeurs et animateurs participent obligatoirement, quelques semaines avant le départ, à un weekend de formation, qui nous permet, notamment, de vérifier le sérieux de leur préparation du séjour à venir.

Transports

- La majorité de nos vols se font sur des compagnies aériennes régulières
- Pour chaque séjour, la brochure indique toujours précisément le mode de transport sur place (bus privé, minibus, transports « publics », locaux)
- Pour les séjours itinérants, nous privilégions l'utilisation d'autocars privés. Dans les rares cas où nous sommes amenés à louer des minibus conduits par les animateurs, nous appliquons un certain nombre de règles strictes :
 - Les séjours sont organisés pour minimiser le nombre total de kilomètres effectués en minibus. (par exemple en incluant des vols intérieurs)
 - Aucun trajet ne peut dépasser les 500 kms sur une journée ; en moyenne sur la durée du séjour, il ne peut y avoir plus de 150kms par jour sur les séjours été et 200kms sur les petites vacances.

- Les animateurs font impérativement une pause de 15 minutes minimum toute les 2heures de conduite.
- Les trajets de nuits (c'est à dire une heure après le coucher du soleil) sont interdits, sauf autorisation préalable délivrée par l'équipe siège ou le coordinateur local de Eval Voyages.

Permanence pendant les séjours

- Pendant les séjours, la mobilisation de l'équipe permanente d'EVAL VOYAGES est maximale. En cas de problème, vous pouvez nous joindre 24 heures sur 24.

Bien préparer des bagages

Argent de poche

Le prix du séjour inclut la pension complète et toutes les activités. L'argent de poche vous servira aux diverses dépenses personnelles telles que l'achat de souvenirs. Pour cette raison nous vous conseillons de donner à votre enfant une somme raisonnable, en fonction de son âge, de la durée du séjour et de la destination. Par exemple, nous recommandons de 30 à 50€ par semaine d'argent de poche, en monnaie locale et entre 50 et 70€ aux USA et en Australie.

Pour les enfants de moins de 14ans, l'argent sera récupéré par les animateurs à la demande des parents lors du départ. Au dessus de 14 ans, les jeunes seront responsables de leur argent.

Les traveler's chèques, ou chèques de voyage peuvent être une bonne solution pour éviter les risques de perte ou de vol à l'étranger. Ils seront d'une utilisation très simple. Au moment de l'achat, par exemple dans votre banque, le participant doit signer chaque chèque dans l'encart prévu à cet effet. Notez les numéros de vos traveler's chèques, la date et le lieu d'achat ainsi que les numéros à appeler pour le remboursement en cas de perte ou de vol.

Sachez que selon la destination, il existe des minima, par exemple 100€ pour les traveler's en euros et 100 \$ pour les traveler's en dollars. Pensez à demander les plus petites coupures disponibles.

Important : les traveler's doivent être signés par le participant et non par ses parents. La signature sur les traveler's doit correspondre à celle sur le passeport.

Bagages

Les compagnies aériennes imposent depuis l'été 2010 **un seul bagage en soute** ainsi qu'une limite de poids. Même si c'est parfois un peu plus, nous vous demandons de **ne pas dépasser 15kgs** pour le bagage en soute. En effet, en plus des bagages des jeunes, nous partons souvent avec du matériel (des tentes, du matériel de cuisine ou autre) dont le poids va être réparti sur l'ensemble des bagages. Pour cette raison, merci de respecter impérativement cette limite. Pour tous nos séjours itinérants, il est recommandé de vous munir d'un sac à dos de randonnée ou d'un sac de sport.

En ce qui concerne le bagage à main, il ne doit pas dépasser 5kg, être d'une dimension maximale de 54cm x 45cm et ne pas dépasser 25cm de profondeur.

Depuis le 6 novembre 2006, des mesures de sûreté européennes imposent de nouvelles restrictions concernant les produits liquides qui ne voyagent pas en soute. Sont autorisés dans la cabine de l'avion les liquides, gels et sprays contenus dans des récipients de capacité inférieure à 100ml. Une bouteille, un parfum ou un gel douche de plus de 100ml (90ml pour le Canada et les USA) serait confisqué lors du contrôle.

Les contenants devront être placés dans un seul sac refermable, transparent et de capacité minimale d'un litre, d'une dimension maximale de 20cm x 20 cm. Il est également interdit d'emporter des objets coupants ou tranchants en cabine. (coupe-ongles, lime en métal, ciseaux, rasoir...)

Si vous emportez avec vous des médicaments, il peut vous être demandé de présenter l'ordonnance, en particulier pour les médicaments liquides, comme du sirop ou un spray pour la gorge.

Administratif : tout ce que vous devez savoir

En cas de sortie du territoire pour les ressortissants français

Les ressortissants non français doivent s'informer au consulat du pays visité pour l'obtention éventuelle d'un visa.

Selon la destination et votre âge, vous devez vous munir de différents documents pour franchir les frontières. Le détail de ces documents se trouvent en page ... Si vous ne pouvez pas fournir ces papiers à temps, sachez que ce ne serait pas un motif de remboursement du séjour.

La carte nationale d'identité permet aux personnes majeures, dès 18ans de franchir les frontières de l'Union Européenne et, sous certaines conditions, celles de pays tiers. La demande doit être déposée auprès de la mairie du lieu de domicile. A Paris, la demande peut être déposée auprès de l'antenne de l'arrondissement de votre domicile.

Pour les mineurs, la carte nationale d'identité doit être obligatoirement accompagnée par une **autorisation de sortie du territoire**. Pour obtenir cette autorisation, la personne qui détient l'autorité parentale (père, mère ou tuteur) doit s'adresser à la mairie dont dépend son domicile (à Paris : l'antenne de l'arrondissement de la préfecture de police ou du domicile). Elle doit certifier sur l'honneur qu'elle est titulaire de l'autorité parentale et présenter un document à l'appui de sa déclaration.

Sur certaines destinations, la carte nationale d'identité et l'autorisation de sortie du territoire ne suffisent pas, il faut un passeport.

Le passeport est un document permettant de franchir les frontières. La demande doit être déposée auprès de la mairie du lieu de domicile. Si exceptionnellement la mairie ne peut pas délivrer de passeport, il faut s'adresser à la préfecture ou à la sous-préfecture. A Paris, la demande est à déposer à l'antenne de préfecture de police de l'arrondissement correspondant au domicile. La durée d'obtention varie de 3 semaines à deux mois à l'approche des grandes vacances.

Le visa est proposé dans le passeport par une ambassade, le consulat d'un pays étranger ou à la frontière. Il permet d'entrer et de séjourner pendant une certaine durée sur un territoire. Dans tous les cas, nous prenons le visa à notre charge. **Nous vous demanderons en revanche de nous envoyer les pièces nécessaires à la demande de visa qui se trouvent en page... , au moins 6 semaines avant la date de départ.** Pour certains séjours, nous serons dans l'obligation de vous demander de nous envoyer votre passeport en lettre recommandée avec accusé de réception. Celui-ci vous sera rendu le jour du départ, sauf départ à l'étranger prévu en amont.

Le cas des Etats-Unis et Hawaï

Pour aller aux Etats-Unis, tous les passeports ne sont pas acceptés voir page...

L'ESTA ou « système électronique d'autorisation de voyage » est un document à remplir avant le voyage aux Etats-Unis sur le site <https://esta.dhs.gov>

Attention, il s'agit d'une procédure payante depuis le 08 Novembre 2010, qui vous coûtera 14\$USD. Une fois établie, cette autorisation est valable deux ans, sans aucune mise à jour à faire de votre part (même concernant le lieu d'hébergement, le numéro de vol ou la compagnie aérienne). Le participant devra **impérativement** être en possession de ce document dûment rempli pour accéder au comptoir d'embarquement. Avec l'accusé de réception de votre inscription, vous avez reçu deux formulaires :

- **une autorisation de diffusion des informations médiales en cas d'hospitalisation**
- **une demande d'avance de frais médicaux**

Merci de nous retourner impérativement ces documents remplis et signés au plus tôt.

Carte Européenne d'Assurance Maladie

Pour les séjours en Europe (Union Européenne, Islande, Norvège et Suisse) vous devez disposer d'une Carte Européenne d'Assurance Maladie qu'il faut demander à votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie au moins trois semaine avant le départ.

Plongée sous-marine et kayak de mer (pour Hawaii)

Il est obligatoire d'être en possession d'un certificat médical (délivré par le médecin généraliste) datant de moins de trois mois de non-indication à la pratique de la plongée sous-marine ou du kayak de mer. Pour les jeunes de 14 à 17ans, il est plus impératif de posséder une autorisation parentale pour la pratique de ces activités.

Assurances

Vous bénéficierez d'une assurance assistance/rapatriement (souscrite auprès de notre compagnie partenaire). Vous recevrez, avec la confirmation d'inscription, un dépliant décrivant les garanties de cette assurance.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de souscrire une assurance annulation lors de votre inscription, dont vous recevrez le détail avec la confirmation de votre inscription.

Santé et traitement médical

Il est important, pour le bien-être de l'enfant et de la qualité de son séjour de noter le maximum d'informations sur la fiche sanitaire. En cas de problème de santé, l'enfant sera conduit chez un médecin. Pensez seulement à le munir des médicaments dont il a l'usage habituel (traitement régulier) ou qui lui sont prescrits par ordonnance. (apporter une copie de celle-ci).

Traitement médical avec ordonnance : si le jeune à moins de 14ans, merci de confier les médicaments à l'assistant sanitaire pour le suivi. Dans les autres cas, les jeunes pourront prendre leurs médications seules, à condition que notre assistant sanitaire **soit tenu informé des médicaments à prendre et du traitement.**

Pour tous nos séjours hors de France et hors ski, il vous est demandé de remplir et de signer la demande d'avance de frais médicaux. Merci de nous la retourner au plus tôt avec le dossier d'inscription.

Autorisation parentale en cas de retour seul

Si vous pensez ne pas pouvoir venir chercher votre enfant mineur à son retour et qu'il rentre seul ou accompagné par une tierce personne, une autorisation parentale sera absolument nécessaire avant le départ ainsi que la pièce d'identité de cette tierce

personne au retour de votre enfant. **Cela ne concerne pas les jeunes pour lesquels le séjour organisé est un post-acheminement de province.**



Important

Merci de bien vérifier le numéro de passeport que vous indiquerez dans le formulaire.

Pour les passeports français, il doit comprendre : 2 chiffres, 2 lettres, 5 chiffres ex : 05AL23119 en haut à droite du passeport.

Bien que vous nous transmettiez la copie de vos pièces d'identité, et autres documents de voyages **il reste de votre responsabilité** de vous assurer que les documents obligatoires pour le séjour de votre enfant soient conformes à la réglementation du pays visité.

De plus, vous devez vous assurer **qu'au départ votre enfant soit bien en possession des originaux** de ces pièces d'identité et autres documents de voyages car la non présence de ceux-ci ne pourra être un motif de remboursement.

Déroulement du séjour

Pré acheminement / Post acheminement

Parce que le séjour commence dès que vous prenez vos bagages, et que tout le monde n'habite pas en région parisienne, nous mettons en place un système de pré acheminement et de post acheminement. Vous prenez le train ou l'avion à partir de chez vous et nous venons vous chercher à votre arrivée à Paris pour vous conduire sur le lieu de rendez-vous du groupe. Si le lieu de départ se fait trop tôt ou trop tard, la nuit en hôtel une étoile et l'accompagnement d'un animateur jusqu'au départ est compris dans le séjour.

Le jour du départ

Pour les départs en avion, nous vous donnons en général rendez-vous à l'aéroport 3 heures avant le décollage. Cette marge n'est pas superflue, étant donné la durée des formalités et le fait qu'être en groupe augmente nos temps d'enregistrement et de contrôle de douane. Sachez qu'aucun remboursement ne serait procédé si vous ratiez le départ du groupe du fait d'un retard par rapport à l'horaire de convocation.

En matière de transport, vous le savez d'expérience, il peut y avoir des imprévus, comme des problèmes de retards sur les vols. Dans tous les cas, les participants mineurs restent sous notre responsabilité tant qu'ils ne sont pas rentrés. Aucune participation financière supplémentaire (nuit d'hôtel, repas...) ne vous sera demandée. Si vous envisagez de partir en voyage avec votre enfant à son retour, ne prévoyez pas une marge trop courte. Par ailleurs, les dates des séjours sont indicatives et peuvent être exceptionnellement décalées d'un maximum de trois jours. Les dates définitives vous seront confirmées au plus tard un mois avant le départ, par la convocation de départ que nous vous envoyons.



ATTENTION

En cas de modification de dates de séjours 3jours ou moins par rapport aux dates initialement prévues, aucun remboursement de sera possible.

Sur place

Nous proposons des circuits élaborés qui comprennent des étapes obligatoires. La durée des étapes est variable selon l'intérêt des régions visitées, mais nous faisons en sorte de profiter au maximum des sites. Nous suivrons fidèlement le programme des activités et des visites, même si l'ordre peut changer. En revanche, d'autres visites ou activités peuvent s'ajouter en fonction des opportunités sur place. Par ailleurs, selon la dynamique du groupe, les jeunes auront la possibilité de faire des propositions d'activités à leurs animateurs.

Alimentation, culture et vie quotidienne

Tous les séjours sont en pension complète. Selon les séjours, les repas seront préparés par les jeunes, pris au restaurant, à l'hôtel ou sous forme de pique-nique.

Nous veillerons à fournir une alimentation suffisante, équilibrée et variée en tenant compte des spécialités du pays visité ; l'alimentation participe aussi à la découverte culturelle d'une destination et nous prendrons soin de coller au plus près de moeurs des autochtones.

Par exemple, aux Etats-Unis, la restauration rapide sera à l'honneur, en Chine, vous mangerez beaucoup de riz. Sur certains séjours, vous déjeunerez sous forme de pique-nique, le soir vous aurez toujours un dîner chaud et copieux pour vous remettre de votre journée de visite. Les horaires des dîners varient également selon le pays ne soyez pas surpris si à Londres vous dînez à 17h...

Si la quantité ou la qualité de nourriture semble néanmoins insuffisante, il ne faudra pas hésiter à en parler aux animateurs.

Dans la mesure du possible, nous prenons en considération les régimes et allergies alimentaires ; en revanche et compte-tenu de nos destinations, nous ne sommes pas en mesure d'assurer une cuisine casher ou hallal.

Les règles de vie de EVAL VOYAGES pour toi qui pars en voyage.

Pour réussir ton séjour

Le premier acteur du séjour, c'est toi ! Nous sommes là pour t'accompagner et favoriser ton épanouissement lors de ces vacances, avec au cœur, des valeurs à partager ; voyager, c'est partir à la rencontre de l'inconnu. Il s'agit donc de s'ouvrir, d'observer, d'échanger, de s'adapter. Les us et coutumes des pays peuvent nous surprendre, mais nous devons les respecter. Voyager, c'est apprendre pleinement le sens du mot « différence ». Plus nous serons respectueux, plus nous aurons des échanges de qualité avec les autochtones. De la même façon, la bonne ambiance au sein d'un groupe ne sera pas livrée sur commande. La bonne humeur de chacun, le partage, la tolérance, le respect de l'autre, des règles de vie et de conduite seront les ingrédients indispensables au bien-être tant collectif qu'individuel. L'implication de chacun, notamment pour les tâches quotidiennes, fera la différence.

Cigarettes

Nous tolérons une consommation modérée de cigarettes chez les 14-17ans. Nous préférons une consommation visible et contrôlée à une consommation non maîtrisée pour des questions de sécurité (incendies, sorties nocturnes). Nous sommes également soumis à la législation locale. Aux Etats-Unis, l'âge légal pour fumer est de 18ans et les

lieux publics fumeurs sont rares. Ne comptez pas sur les animateurs pour acheter vos cigarettes.

Drogue – Alcool

Il est strictement interdit de consommer des drogues. En cas de manquement à cette règle vous risquez d'être exclus de ce séjour. En cas d'exclusion, les frais de rapatriement seront à la charge de la famille. Par ailleurs, n'oubliez pas que la loi du pays d'accueil peut être très stricte. La consommation d'alcool est également interdite pour les mineurs sur tous les séjours EVAL VOYAGES, et par ailleurs soumise dans certains pays à une stricte réglementation. Cependant, dans certains cas exceptionnels, comme la visite d'une distillerie (Antilles), vous pourriez être amené à goûter, avec beaucoup de modération, certains alcools locaux .

Mixité

La mixité nocturne dans les chambres et tous lieux de coucher est interdite à partir de 6ans. Les animateurs veilleront au strict respect de cette règle. Dans certains cas exceptionnels, il est possible que les animateurs aient à partager la même chambre que les jeunes de même sexe qu'eux. (Par exemple dans les auberges de jeunesse)

Baignade

A l'occasion des baignades, personne ne devra être dans l'eau sans la présence d'un animateur. La baignade de nuit, en présence ou non d'un animateur, est strictement interdite. N'oubliez pas, la sécurité est un gage premier de la réussite d'un séjour.

Portable

Pour ne pas perturber les activités et pour ne pas gêner la pédagogie mise en place, la possession de téléphones mobiles est très fortement déconseillée sur l'ensemble des séjours. En outre, EVAL VOYAGES ne pourrait être tenu responsable d'une perte, d'un vol ou d'une consommation excessive et de tout autre problème relatif aux appareils et à leur utilisation.

Vol

Certains pays que vous visiterez ont un niveau de vie très bas. Pour cette raison, nous vous déconseillons d'exhiber votre argent ou votre iPod dernier cri, d'une part pour le respect d'autrui des populations locales et d'autre part pour éviter les risques liés au vol. Les règles les plus élémentaires de vie en collectivité sont le respect d'autrui, de personne et de ses biens. Le vol est particulièrement nuisible à la bonne ambiance au sein d'un groupe. En revanche, la confiance favorise la cohésion et le bon déroulement d'un séjour. En ce qui concerne le vol d'un commerçant par un jeune, sachez que les lois locales ne sont pas toujours tendres et que la personne concernée sera responsable de ses actes, il serait dommage de terminer le séjour à l'ombre pour un t-shirt à 15euros...

Vie quotidienne et participation aux tâches

Selon le mode d'hébergement, fixe ou itinérant, nous aurons ou non à préparer des repas ainsi qu'à participer aux diverses tâches qui y sont liées. Il est très agréable d'avoir une participation collective à ces tâches, comme il est désagréable de voir toujours les mêmes personnes faire la cuisine, la vaisselle, les courses, etc. plus vous serez actifs dans votre vie quotidienne, mieux vous mangerez et plus vous aurez de temps à consacrer au reste. Loin d'être des corvées, ces moments de vie quotidienne sont aussi l'occasion

d'échanger et de resserrer les liens à l'intérieur du groupe ? Un bon dîner préparé par tous après une longue journée est un réel plus dans un séjour . Les talents et recettes des cuisiniers sont les bienvenus !

Recommandations et infos pratiques

Nouvelles aux familles et téléphone portable

Votre enfant sera loin et vous désirez certainement avoir de ses nouvelles, le plus tôt et le plus souvent possible. Pour cela, nous conseillons au participant de se munir d'une carte d'appel de type France Télécom ou de celle que vous nous fournirons avec la convocation pour le départ que vous pourrez recharger en unités.

Nous vous déconseillons fortement d'emporter un téléphone portable. Les tarifs d'appels prohibitifs à partir de l'étranger, tant pour appeler que pour être appelé, les risques de perte ou de vol, sont autant de raison de le laisser à la maison.

De notre côté, nous mettons en place un service de messagerie vocale qui donnera des nouvelles de groupe environ tous les trois jours (sauf pour les séjours 18-25ans, sur lesquelles le service audiotel n'est pas mis en place. Les informations détaillées figureront sur le convocation.

Les devises

Si vous souhaitez plus d'informations sur les devises, vous pouvez vous diriger vers le site <http://www.mataf.net/fr/conversion/monnaie>





La météo

Pour information, vous pouvez vous diriger vers le site <http://meteoconsult.com>

Conseils aux voyageurs

Avant le voyage, nous vous recommandons de vous rendre sur le site www.diplomatie.gouv.fr rubrique « conseils aux voyageurs », et de consulter les informations se référant à votre destination. Vous y trouverez par exemple, des conseils concernant les vaccins recommandés, actualisés très régulièrement ou encore les précautions à prendre avant le départ.

Passeport pour les Etats-Unis

			
<p>Non valable Faire la demande d'un passeport électronique</p>	<p>Valable</p>	<p>Non valable Mais échangeable gratuitement contre un passeport électronique</p>	<p>valable</p>



ATTENTION

Tous les passeports émis depuis le 31 mars 2006 (passeport électronique ou biométrique) sont valables.